

Magazine d'information édité par une association de parents et d'amis,
une organisation au service des personnes en situation de handicap ou fragilisées

Juin 2021 # 261



Rapport d'activités 2020

INTRODUCTION

Comme l'an passé, je me dois d'entamer ce rapport d'activités par un premier bilan de la crise sanitaire. La mobilisation et la réactivité de l'ensemble de l'Adapei-Nouvelles Côtes d'Armor sont à saluer. Elles auront permis de préserver l'intégralité des personnes ressortissantes de l'association, même si, malgré tout, l'épidémie de Covid-19 ne nous a pas épargnés. C'est donc, une nouvelle fois, par des remerciements appuyés que je mets en lumière le travail de TOUS dans cette crise qui, même si la vaccination est aujourd'hui très avancée, n'est pas complètement terminée. Comme tout passage éprouvant, de bonnes leçons sont à retenir, et notamment la mise en place d'un comité éthique pour répondre au traitement singulier des réponses à apporter aux personnes. Cette réflexion éthique, réfléchie

de longue date, est apparue comme une évidence dans un rôle « pas de côté » et a mobilisé les familles et les professionnels dans une réponse la plus réactive et la plus efficace possible au service de l'accompagnement humain dans une situation sanitaire dégradée. Nul doute que ce comité survivra à cette épidémie et nourrira les réflexions de notre futur projet associatif. Il est également à souligner la mobilisation sans précédent des sections de parents dans la volonté d'aller à l'encontre de l'intégralité des familles pour faire le lien, tirer les conséquences et réaffirmer le rôle prépondérant d'une association dans la gestion de cette crise. La frustration est grande car les rencontres physiques qui devaient avoir lieu après l'opération phoning ont dû être annulées en raison des contraintes

sanitaires. Il en reste quand même une belle solidarité des familles adhérentes et une forte prise de conscience de l'importance de devoir faire grandir notre association en renforçant ses membres et ses adhésions. Ce n'est que partie remise...

Investissements

Même si 2020 n'a pas été une année comme les autres, de nombreux projets ont quand même vu le jour et ont jalonné la période. Les différentes opérations immobilières réfléchies depuis trois années ont commencé à se mettre en œuvre. Nous pouvons citer :

- **Avril 2020** : lancement de la reconstruction du foyer de Saint-Brieuc (ex-Albatros)
- **Septembre 2020** : lancement de la construction de la résidence HHC Prévallon à Saint-Brieuc (projet porté par la SCIC HHC)



- **Déménagement** du moulin d'Hémonstoir vers le centre-ville de Loudéac
- **Finalisation** en 2020 de la réhabilitation de l'IME de Tréguier (travaux engagés en avril 2021), du rapprochement des foyers de vie briochins sur le site de Plérin avec en parallèle une résidence HHC de 16 logements (travaux engagés sur 2022)
- **Obtention** d'une subvention de 384 K€ sur le futur projet HHC de Loudéac (16 logements) qui rendra possible cette résidence en partenariat avec l'AHB (Association Hospitalière de Bretagne) à horizon 2022.

Dans le même temps, 2020 aura vu se prolonger la réflexion sur notre plan stratégique de patrimoine qui nous permettra, dès 2022, d'arbitrer et de prévoir nos futures négociations CPOM en cohérence, prospection, et anticipation sur du long terme.

Développements

L'année 2020 aura également permis de voir l'association récompensée sur des réponses à appel à projets pour lesquels nous nous étions positionnés. C'est ainsi que :

- **en avril**, nous avons obtenu 4 places ACT (Appartements de Coordination Thérapeutique) à Lannion et 3 places ACT à Lamballe (ce qui correspond à 45 % de l'appel d'offres sur la Bretagne),
- **courant 2020**, nous avons également obtenu, auprès de l'ARS, à Guingamp et Lamballe, un financement au titre du forfait inclusif,
- **l'association**, en lien étroit avec l'Unapei, a participé aux travaux de la commission Piveteau Wolfrom sur l'habitat inclusif et, au travers des échanges de cette commission, promu le modèle HHC auquel nous sommes particulièrement attachés,
- **à la rentrée scolaire 2020**, nous avons ouvert, en parte-

« ON CROIT QUE LES RENAISSANCES SONT NÉES DANS DES PÉRIODES FASTES, MAIS EN FAIT LES RENAISSANCES SONT TOUTES NÉES DANS DES PÉRIODES DIFFICILES, DES PÉRIODES DE CRISE. ON NE PEUT PAS NIER QU'ON EST DANS UNE PÉRIODE DE CRISE, ET ON NE PEUT PAS NIER NON PLUS QU'UNE RENAISSANCE EST POSSIBLE... »

GONZAGUE SAINT BRIS,
ÉCRIVAIN ET JOURNALISTE FRANÇAIS
(1948-2017).



■ ■ ■ nariat avec l'école Kroas-Hent de Lannion, une classe UEMA (Unité d'Enseignement Maternelle Autisme). Une deuxième classe UEMA est prévue à Loudéac à la rentrée 2021.

• **Courant 2020**, l'association a été présente et très active sur un groupe de travail national piloté par Claire Compagnon dans le cadre des cas TSA très complexes. Ce groupe de travail doit élaborer le futur cahier des charges de la création de 200 places qualifiées de « très complexes ». Nul doute que l'Adapei-Nouvelles Côtes d'Armor sera partie prenante de la réponse. Enfin, notre marque de production esatco a enregistré en fin d'année l'adhésion de 5 nouvelles Adapei (le Finistère,

la Sarthe, la Vienne, le Maine-et-Loire et la Charente-Maritime) qui viennent rejoindre la Vendée et la Loire-Atlantique pour former un futur réseau de 5 000 professionnels sur 8 départements. Nul doute que ces prochains partenariats nous aideront à traverser les turbulences économiques qui risquent de nous impacter dans les années à venir. L'environnement de co-construction de la marque esatco est fort et les équipes sont à l'œuvre pour voir éclore en 2021 cette nouvelle organisation et la rendre lisible auprès de nos donneurs d'ordre régionaux et nationaux. 2020 restera certainement gravée dans notre mémoire collective. Elle nous

aura éloignés et inquiétés (2 journées Ariane annulées, des conseils d'administration en visioconférence, une AG minimaliste...), mais surtout, et c'est ce que je souhaite retenir, elle aura démontré la force de notre association, le dévouement de ses hommes et la réactivité pour faire face à l'imprévu et à la gravité de cette situation inédite et traumatisante. Elle aura démontré la force de notre modèle associatif et l'importance de la complémentarité de ses membres !

Frédéric GLORO,
Directeur Général
de l'Adapei-Nouvelles
Côtes d'Armor.



Une réunion de la cellule de crise en mars 2020.

L'année 2020 et la Covid-19 en chiffres

Les chiffres présentés correspondent aux éléments et événements qui ont eu lieu entre le 1^{er} mars et le 31 décembre 2020

20
protocoles associatifs diffusés et complétés en fonction des particularités de chaque établissement et service

18
notes d'informations rédigées et diffusées

+ de 30
plans bleus activés

26
référénts Covid



56
salariés ayant effectué des missions de renfort en dehors de leur propre établissement ou service au sein de l'Adapei-Nouvelles Côtes d'Armor

+ de 800 000
masques chirurgicaux distribués et utilisés (dotation ARS + Conseil Départemental)

880
tests antigéniques réalisés en établissements



RESSOURCES HUMAINES

La gestion des ressources humaines de l'Adapei-Nouvelles Côtes d'Armor a été profondément impactée par la pandémie mondiale de Covid-19. **L'ensemble de l'équipe DRH, en lien avec les directions et secrétariats d'établissements, s'est mobilisé pour accompagner l'association, l'encadrement, les salariés dans le tourbillon des événements en lien avec la pandémie au service des personnes accompagnées.**

Parmi ses contributions, nous noterons :

- **La mise en place du chômage partiel** pour 181 des 239 salariés des Entreprises Adaptées durant le premier confinement. En effet, seules les activités essentielles au fonctionnement de nos établissements ont été maintenues (blanchisserie, légumerie, restauration...). À noter que l'association a complété la rémunération des salariés

placés au chômage partiel pour motif économique pour maintenir leur salaire net

- **La participation à la cellule de crise** pour définir les plans d'actions de prévention et assurer la continuité de service face au risque Covid

- **L'association et la consultation des instances représentatives du personnel** sur les mesures organisationnelles et de prévention prises durant la pandémie, avec notamment la tenue de CSE centraux extraordinaires et la mise en place de référents Covid

- **Le maintien des échéances de paye dans des conditions particulièrement complexes** en lien avec le télétravail et les multiples évolutions légales impactant le traitement de la paye durant la pandémie (chômage partiel, arrêts de travail dérogatoires etc...)

- **La participation à l'organisation des entraides entre établissements pour assurer**

la continuité de service et le pilotage des solidarités entre associations. Ainsi, à travers

des mises à disposition de personnel, l'Adapei-Nouvelles Côtes d'Armor a bénéficié de l'aide du Conseil Départemental, et d'Émeraude-ID. Inversement, des salariés volontaires ont été mis à disposition de 3 Ephad dont 2 en situation de cluster et d'associations consœurs telles l'APAJH.

- **La conception, la négociation et la mise en place d'une prime Covid versée en octobre 2020** destinée à valoriser l'investissement des salariés pendant la crise sanitaire. Cette prime a représenté près d'un million d'euros. Malgré cette conjoncture si particulière et la mobilisation qu'elle a nécessitée, les travaux de fond se sont poursuivis au niveau des trois piliers de la politique RH.

■ ■ ■ **Sur le plan du dialogue social**

L'association a eu à cœur de maintenir le dialogue social et de consolider la plateforme sociale associative par voie d'accord d'entreprise.

Au cours de l'année, ce sont 8 réunions de négociations, 6 réunions du CSE central dont 3 réunions extraordinaires et 1 réunion de la commission «santé sécurité et conditions de travail» centrale qui se sont tenues, contribuant ainsi à la qualité du dialogue social au sein de l'association.

L'association a négocié et signé le 5 mars 2020 un avenant à **l'accord relatif au régime frais de santé** afin de prendre en compte les évolutions législatives mettant en œuvre la réforme du 100% santé. Cette réforme a eu pour objectif de permettre un accès sans reste à charge à certains équipements

d'optique, d'aides auditives et de soins prothétiques dentaires. En complément, l'association a mandaté un courtier pour procéder à **l'audit de son régime frais de santé et organiser un appel d'offres auprès de prestataires mutuelle**. La commission mutuelle, composée des trésoriers des CSE, de la DRH et des Délégués Syndicaux Centraux, était partie prenante de la démarche. Elle s'est réunie à deux reprises : en amont afin de travailler sur le cahier des charges et en aval pour étudier les résultats de l'appel d'offres. À la clé, une amélioration des garanties et une légère diminution des cotisations. Une nouvelle négociation scellera la mise en place de ces nouvelles dispositions en 2021.

L'association a également conclu la négociation de **l'accord relatif à la stratégie de formation et à la GPTEC** dont

la signature a eu lieu le 13 janvier 2021. Cet accord permet de renforcer et coordonner les moyens mis en œuvre en matière de formation, de gestion des carrières, de mobilité géographique et professionnelle et de développement des compétences. Parmi les engagements, figurent notamment celui de consacrer à la formation 1% de la masse salariale au-delà des obligations légales et réglementaires, et de maintenir et adapter le dispositif associatif d'accompagnement des fins de carrière.

Comme évoqué précédemment, en septembre 2020 l'association a négocié **la prime Covid** pour l'ensemble des salariés afin de valoriser leur investissement pendant la crise sanitaire liée à la Covid-19. L'accord a défini les situations particulières de travail sur site durant la période du premier confinement donnant lieu à des majorations au-delà du montant socle de 1000 € pour un salarié évoluant à temps plein.

En matière de prévention de la santé et de la qualité de vie des salariés

Suite au remaniement du réseau Santé QVT de l'association en 2019, l'année 2020 a été l'occasion de communiquer auprès des salariés sur ce réseau santé composé de plus de 60 membres via des affiches et d'en outiller les membres avec des kits d'information sur les différentes mesures sociales d'accompagnement proposées par nos prestataires santé et prévoyance mais aussi sur les mesures possibles de notre partenaire OETH pour prévenir l'inaptitude.

Le comité SQVT s'est réuni en septembre 2020 et a acté



La signature de l'accord relatif à la stratégie de formation et à la gestion prévisionnelle territoriale des emplois et des compétences (GPTEC).

d'actions relatives à la SQVT à porter en 2021 : baromètre social, actions à destination des salariés en situation d'aide. Ces actions ont été relayées dans la lettre SQVT de l'association.

Le second semestre 2020 a été ainsi marqué par la préparation de la deuxième édition du baromètre social (pour une mise en œuvre en mars 2021) avec 2 réunions du comité de pilotage paritaire sur le dernier trimestre 2020. Il a validé le questionnaire et les modalités de mise en œuvre de ce second baromètre social.

Au cours de l'année 2020, l'association a continué son partenariat avec l'OETH, qui assure la collecte des contributions financières des établissements en faveur de l'emploi des travailleurs en situation de handicap. 6 subventions ont été accordées par l'OETH en 2020 pour permettre le maintien dans l'emploi de salariés : appareillage auditif, aménagement de poste (fauteuil et bureau adapté, souris et clavier ergonomiques), achat de matériel pour éviter le port de charge.

Différentes actions ont été également menées au sein des établissements dans le cadre de la prévention des risques professionnels et de la qualité de vie au travail telle qu'une formation sur la communication verbale ou encore un audit sur un service en tension. Dans le cadre de la convention passée avec un cabinet de psychologues permettant à chaque salarié de bénéficier de consultations psychosociales par an, ce sont 42 consultations qui ont été sollicitées.

Au niveau de la formation et de la gestion des parcours professionnels

La pandémie a eu un impact sur l'activité formation en 2020 avec l'arrêt lors du premier confinement et une reprise ciblée et limitée des actions de formation au deuxième semestre.

L'association a maintenu en priorité les formations obligatoires liées à l'hygiène et à la sécurité et poursuivi les formations qualifiantes engagées. Les plans de développement des compétences ont été réajustés en cours d'année

avec une optimisation financière et ont permis de conserver plusieurs actions en intra et notamment les analyses de pratiques.

Cette période a également permis aux professionnels de s'ouvrir à des modalités pédagogiques peu pratiquées jusqu'alors dans le champ médico-social, notamment avec des formations à distance ou mixtes.

En 2020 au niveau associatif, 43% des formations ont pu être déployées en comparaison aux années précédentes. Au global, 937 professionnels de l'association ont été formés pour une durée moyenne de 18,82 heures (soit 2,5 jours) : 774 salariés de la CCN66 ; 53 salariés des entreprises adaptées ; 104 professionnels ESAT ; 6 CDDI.

Ce sont 30 formations associatives qui ont été mises en œuvre pour étayer ou réinterroger les compétences professionnelles des salariés de l'association autour de l'accompagnement des personnes. 264 participations ont été enregistrées en 2020 pour les formations associatives,

au-delà de celles dispensées au sein des différents pôles.

L'accord relatif à la stratégie de la formation et à la Gestion Prévisionnelle Territoriale des Emplois et des Compétences (GPTEC) évoqué précédemment, réaffirme les engagements de l'association pour la formation et le développement des compétences des salariés et les actions de formation seront intensifiées au fur et à mesure de l'amélioration de la situation sanitaire.

Enfin, la crise sanitaire a mis en lumière l'importance de nos métiers et la nécessité de les rendre attractifs. À cet effet, la communication marque employeur associative s'est poursuivie sur les pages Facebook et LinkedIn des réseaux sociaux. Des réflexions sont engagées pour construire la plateforme de marque employeur associative et développer le recours à l'apprentissage. Ces travaux devraient trouver leurs premières applications au cours de l'année 2021.





esatco

EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE, LES PROJETS INITIÉS EN 2019 ONT ÉTÉ EN GRANDE PARTIE SUSPENDUS. L'ANNÉE 2020 A ÉTÉ UNE SUCCESSION D'ADAPTATIONS AU CONTEXTE QUI A PERMIS DE RÉVÉLER UNE AGILITÉ ET UNE RÉACTIVITÉ DES ÉQUIPES, AU-DELÀ DE L'ENSEMBLE DES STRUCTURES DE TRAVAIL ESATCO.

Lors du premier confinement, du 16 mars au 11 mai 2020, toutes les activités ont été stoppées. Seules les activités dites essentielles ont été maintenues à savoir la blanchisserie (3 sites), la légumerie (1), le cartonnage (1), le maraîchage (1), l'entretien des locaux (2), ainsi que toutes ainsi que toutes les activités de préparation et portage de repas. Ces activités ont été maintenues grâce à la mobilisation de tout le personnel encadrant des ESAT et de certains professionnels EA, sans oublier 9 professionnels ESAT volontaires, nous avons pu compter sur le soutien du personnel des IME et d'autres structures de l'association. Toutes les autres productions ont été à l'arrêt et les professionnels ESAT sont restés

confinés à domicile durant toute la période. À partir du 15 avril 2020, les activités esatco ont repris progressivement, à commencer par l'entretien des jardins et des espaces verts. Puis à partir du 11 mai, toutes les autres activités ont été autorisées à reprendre, à l'exception de la restauration fermée au public en raison des restrictions sanitaires. Fin juin, le taux de reprise était de 90% ! En juillet 2020, nous avons assisté à une reprise partielle de la restauration ouverte au public.

Au deuxième confinement, du 28 octobre au 1^{er} décembre 2020, certains établissements ont de nouveau fermé leurs portes. Ce fut le cas des services de restaura-

tion et de la Boîte à fringues (vente de vêtements d'occasion) à Saint-Brieuc. L'activité aménagement de salles a été mise en stand-by. Toutes les autres activités ont été maintenues.

Au vu du contexte, la construction du budget des activités de production 2021 a été rendue difficile. Des incertitudes ont plané notamment concernant la date de réouverture des restaurants, la reprise des séminaires, colloques, spectacles..., les perspectives de reprise ou retour à l'activité normale de certains de nos clients. Nos budgets production 2021 ont été construits en prenant en compte un certain nombre d'hypothèses en cohérence avec le réalisé de l'année 2019.

La marque esatco intéresse d'autres départements

« Mutualiser les moyens humains, donner plus de visibilité au travail adapté et permettre de répondre à des marchés plus importants ». En 2012, lors du lancement de la marque esatco dans les Côtes d'Armor, les ESAT et EA de l'association, réunis sous une seule et même entité, partagent une ambition forte et une démarche commune : promouvoir la plus grande autonomie possible de la personne en situation de handicap ou fragilisée afin de faciliter son insertion sociale et professionnelle et ainsi favori-

ser l'émergence de son projet de vie. Huit ans plus tard, esatco est une belle réussite. La Loire Atlantique en 2013 et la Vendée en 2018 ont adopté la marque. Le défi de demain est de faire adhérer d'autres associations départementales. À la fin de l'année 2020, les Papillons Blancs du Finistère, le Maine-et-Loire, la Sarthe, la Charente-Maritime et la Vienne envisagent de rejoindre la marque. L'histoire est en marche pour esatco.



Une nouvelle charte au bénéfice des personnes travaillant en ESAT

Depuis 2012, l'Adapei-Nouvelles Côtes d'Armor réfléchit au statut des personnes accompagnées dans ses ESAT. N'ayant pas le statut de salarié, les professionnels ESAT ont la particularité de ne pas relever du Code du travail ou d'une convention collective. A contrario, ils relèvent du Code de l'action sociale et des familles. C'est au travers d'une charte rédigée en 2012, désormais révisée et appliquée depuis le 1^{er} janvier 2020, que l'association réaffirme sa volonté de se saisir de leur parcours professionnel, inscrit dans une politique de gestion de ses ressources humaines au bénéfice des professionnels ESAT. Les dispositions de la nouvelle charte esatco portent sur la garantie de ressources au titre d'une évolution de carrière, les congés annuels, l'attribution de jours de congés supplémentaires, les congés exceptionnels en jours ouvrés, la participation de l'association aux frais de repas, la politique de santé, la politique d'intéressement, la reconnaissance des parcours de compétences, la reconnaissance de l'implication et de la fidélité des professionnels ESAT au sein de l'association.

Les initiatives solidaires de 2020

Dès le début de la crise sanitaire, de nombreuses initiatives solidaires ont émergé dans les ESAT de l'association avec des reportages et des témoignages à retrouver sur le site www.esatco.fr (rubrique actualités). Retour en images sur quelques articles.



Une éducatrice d'IME en immersion dans les ESAT

Éducatrice technique spécialisée en IME, Morgane Detante a accepté d'épauler les équipes des ESAT. Elle découvre l'activité de l'intérieur, en totale immersion. « C'est la réalité du terrain ! Cela m'offre une vision plus approfondie du travail en ESAT. »



Pour Denis, c'est l'atelier-travail à la maison !

La crise du coronavirus bouleverse la façon de travailler et pas seulement dans le monde des bureaux. À Loudéac, des parents ont aménagé un mini-atelier dans le sous-sol du domicile familial pour leur fils Denis qui ne peut se rendre à l'ESAT.



La crise sanitaire fait les beaux jours de la vente directe

Le temps du confinement, la vente directe de légumes a connu une forte croissance à l'ESAT de Plourivo où bon nombre de personnes ont emprunté la file d'attente pour s'approvisionner en produits frais et locaux.



Des masques en tissu faits maison

À esatco Tréguier, on s'adapte à la crise en fabriquant des masques en tissu. Épaulées par les couturières de l'IME, les petites fées de l'aiguille ont confectionné 1200 masques pour l'ESAT, le SATRA et les foyers.



D'un ESAT à l'autre, la solidarité bat son plein

Appelés en renfort, deux moniteurs d'atelier travaillant habituellement à esatco Loudéac, ont rallié esatco Guingamp et l'atelier légumerie du site de Plouisy pour aider leurs collègues à poursuivre l'activité.



La réouverture du restaurant Ô Pifaudais, un plaisir partagé

Après douze semaines de fermeture, le restaurant Ô Pifaudais à Quévert, a enfin remis le couvert. Le personnel et les clients savourent cette réouverture tant attendue. « On apprécie de se revoir et d'échanger. »

Fripes & Co, une boutique vintage

À Saint-Brieuc, l'entreprise adaptée esatco ouvre une boutique de vêtements et d'accessoires vintage qui recèle des pièces uniques et authentiques sélectionnées par les salariés de l'atelier d'insertion Artex. Fripes & Co est l'une des belles initiatives de l'année 2020, retenue par le mouvement national Unapei.



DÉVELOPPEMENT, QUALITÉ & PATRIMOINE

Comme pour l'ensemble de l'association, l'activité et les objectifs de la direction développement, qualité et patrimoine ont été impactés par la crise sanitaire. Les dimensions hygiène, santé et sécurité à la fois des personnes accompagnées, des familles et des profes-

sionnels, ont été au centre de nos préoccupations, de celles de l'association, de celles de la société. Notre service a participé à l'élaboration, en particulier au travers de la cellule de crise associative, des directives associatives puis à la mise en œuvre et au suivi de ces

directives et de celles émanant de l'Agence Régionale de Santé. Néanmoins, les projets ont continué à avancer avec une temporalité rallongée. C'est le cas de la restructuration de notre démarche d'amélioration continue de la qualité, de l'élaboration de notre Plan

Stratégique de Patrimoine (PSP), des nombreux chantiers de construction, de la mise en conformité au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), ainsi que de la Journée autodétermination des personnes accompagnées.

1 - L'expression, la participation des personnes et leur autodétermination (PEPS)

Le club des présidents de CVS: 2020, une année extraordinaire !

« À l'image de ce que nous avons vécu au niveau de notre association, de la société, l'année 2020 a été une année particulière dans les modalités de fonctionnement du club des présidents de CVS, Covid oblige. Au présentiel que nous aimons tant, a dû se substituer la visioconférence sur Teams ou Zoom. Nous nous sommes très vite adaptés malgré quelques fébrilités au départ (« je parle mais on ne m'entend pas », « allo », « la caméra ne fonctionne pas », « tu vois quelque

chose? », « le lien ne fonctionne pas », réglées le plus souvent par téléphone et se terminant par « je vous vois », « regarde, ils sont là », « coucou » et beaucoup de sourires. Nous avons surtout travaillé sur notre grand projet de réalisation d'une **journée sur l'autodétermination et le pouvoir d'agir qui aura lieu le 22 septembre 2021 à Saint-Brieuc. Une journée organisée par nous, pour nous, pour les professionnels, pour nos partenaires.** « On a créé un site internet pour cette journée. Voici le lien : [auto-determination-adapei-nouvelles.com](#). Allez le regarder ! On a fait des documents pour expliquer la journée, des courriers pour chercher de l'argent. On a travaillé sur le contenu des ateliers. On s'est entraîné pour les animer. On va faire des vidéos pour organiser un webinaire. Nous avons aussi parlé des élections des représentants au CVS qui auront lieu le 18 novembre 2021. On a travaillé en petits groupes sur le règlement intérieur du CVS. On a réfléchi sur ce qui fonctionne bien, ce qu'il faudrait améliorer, ce qui nous a manqué.

« Je ne suis pas sûre d'être élue, j'ai un peu peur », « moi, j'arrête », « j'ai appris beaucoup de choses », « cela m'a beaucoup aidé », « je vais aider le prochain président de mon foyer ». Encore de bons moments de convivialité malgré la crise sanitaire. »

2 - La démarche d'amélioration continue de la qualité globale

Le deuxième semestre a été l'occasion de travailler sur un nouveau système de management de l'amélioration continue de la qualité globale. Il intègre les dimensions qualité de l'accompagnement, d'hygiène, de santé au travail, de sécurité et d'environnement. Une nouvelle organisation qui prendra en compte les volets humains, matériels, organisationnels et la communication qui sera présentée au premier trimestre 2021. Pour compléter la démarche et dans un esprit de co-construction, des groupes de travail vont être constitués début

2021 et viendront compléter les réflexions émises lors des clubs des référents qualités et des comités de direction. Ils finaliseront en particulier les fiches suivantes :

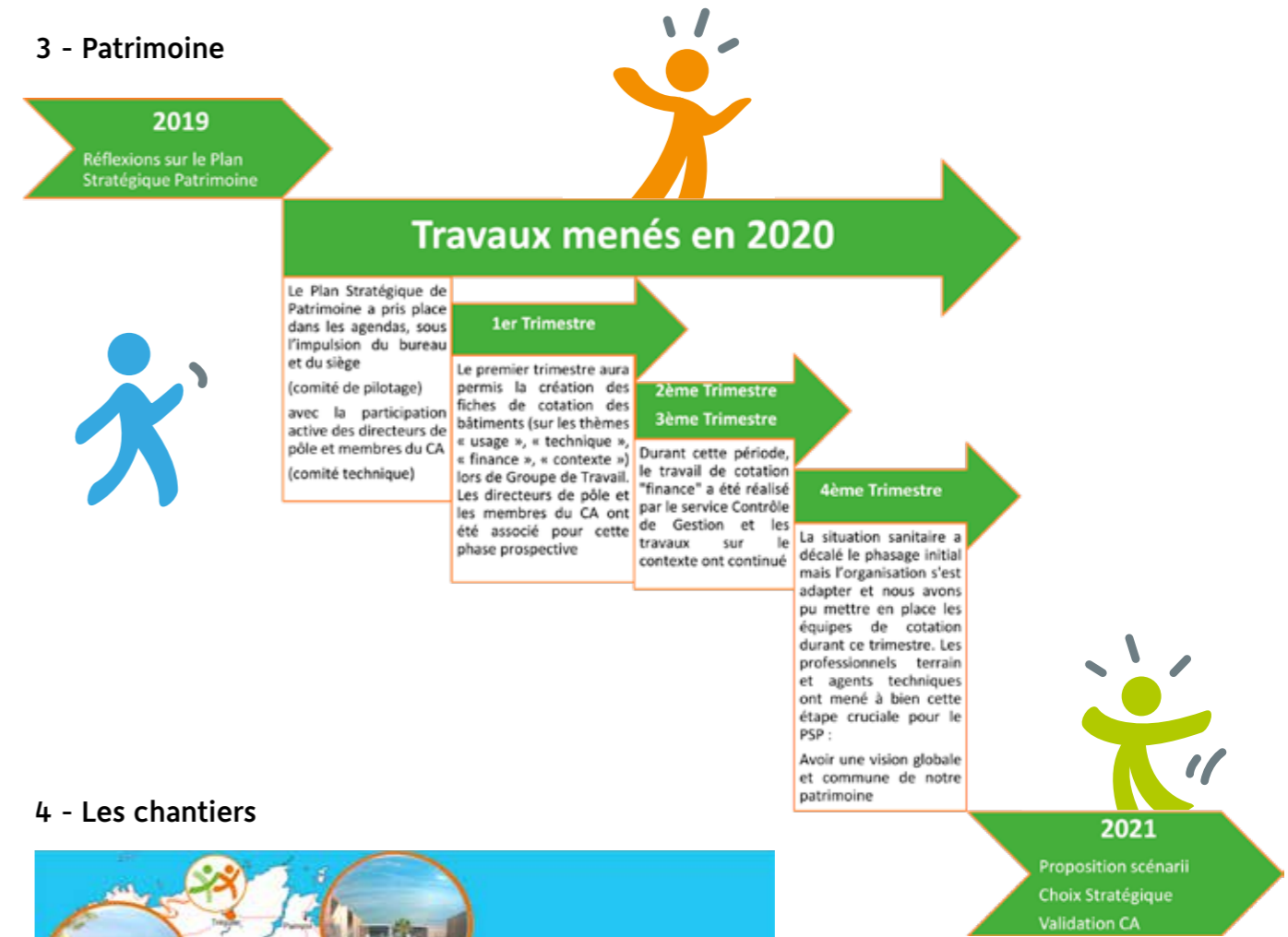
- Le comité de pilotage de la démarche d'amélioration continue de site
- La fiche mission du référent Qualité et Environnement
- La fiche mission de l'intervenant Interne
- La fiche mission de l'animateur en prévention

L'activité Qualité Hygiène Sécurité Environnement (QHSE) a été très impactée par la ges-

tion de la crise sanitaire et l'essentiel des actions était rythmé par les différents confinements et déconfinements que nous avons connus. La présence de l'assistant QHSE à la majorité des CSSCT a été un réel relais entre la gestion de la crise au niveau associatif en faisant le lien avec le terrain des établissements et services. Mise en place d'une charte pour une alimentation saine et durable. Cette charte a commencé à être affichée dans les différentes salles à manger et cuisines des établissements de l'Adapei-Nouvelles Côtes d'Ar-

mor (campagne d'affichage toujours en cours). Elle a amené l'association en partenariat avec la société Sodexo à réaliser une campagne d'enquête de satisfaction des convives. Un premier point sur les indicateurs qualité sera réalisé durant le premier semestre 2021. Des établissements ont reçu l'ensemble de leur document unique d'évaluation des risques professionnels avec l'appui méthodologique du siège. En avril 2020, 10 défibrillateurs ont été achetés et installés sur différents sites de l'association. Ce déploiement va continuer pour les sites non équipés.

3 - Patrimoine



4 - Les chantiers



5 - Le Règlement Général de la Protection des Données (RGPD)

Dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt, deux professionnels de l'association ont bénéficié d'une formation

de Délégué à la Protection des Données (DPO) avec d'autres associations membres d'Handi-Cap 22. Cela marque une

première étape dans la mise en conformité de notre association au RGPD. Un travail sur la mise en conformité de nos

sites internet et des documents de la loi 2002.2 est en cours de finalisation.

Pôle de coordination et d'accompagnement

Le pôle regroupe des services qui accompagnent des adultes en situation de handicap mental, psychique ou avec troubles envahissants du développement et des personnes fragilisées. Il intervient sur l'ensemble du département afin de construire des réponses prenant en compte les spécificités du territoire. Tous les services du pôle proposent un accompagnement généraliste en matière de logement, d'accès aux soins, d'accompagnement vers et dans l'emploi, d'activités sociales ou encore de culture...



2020 Retour sur l'année

- **Pôle de coordination** : maintien de l'ouverture des services depuis l'arrivée du Covid ; formation via les infirmières du pôle (SAMSAH – ACT) aux protocoles Covid ; mise à disposition des infirmières aux campagnes de test et de vaccination auprès des différents établissements de l'association
- **ACT** : renouvellement du programme d'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) avec l'hôpital de Saint-Brieuc
- **ASLL - AESF** : renouvellement de l'agrément ingénierie sociale financière et technique ; obtention de l'agrément intermédiation et gestion locative
- **GEM** : participation au Conseil régional des personnes accueillies / accompagnées CRPA Bretagne
- **HHC** : démarrage de la construction de la résidence Prévallon ; réponse conjointe avec l'AHB à l'appel à projets du Département sur l'habitation inclusive pour la création d'une résidence de 16 places à Loudéac
- **SAMSAH** : construction des outils et programme ETP
- **SAVS Saint-Brieuc** : mise en place de l'échelle de mesure subjective des difficultés et du besoin d'aide de la personne évaluée ELADEB
- **SAVS handicap psychique** : poursuite du développement d'un partenariat avec le secteur de la protection de l'enfance
- **SAVS Guingamp** : déménagement du service en mars 2020 dans de nouveaux locaux partagés avec d'autres associations (Émeraude ID, APAJH 22-29-35, Adapei-Nouvelles Côtes d'Armor)
- **SAVS Tréguier** : création d'une lettre d'information
- **SAVS Dinan** : rencontre avec les candidats aux élections municipales ; formation de guides « histoire, faune et flore »
- **SAVS Loudéac** : mise en place d'un groupe d'expression

Nombre de places au 31/12/2020

SAVS départemental	379
SAMSAH	33
ACT	30 + Accompagnants
ASLL	54
AESF	7
Pôle ressource	112
HHC	65
GEM	59

Objectifs Projet d'établissement

- **Renforcer les coopérations** avec les secteurs sanitaires et sociaux et les coordinations à l'interne comme à l'externe autour des parcours
- **Favoriser l'inclusion** et la poursuite des parcours de vie sans rupture
- **Soutenir et développer l'autonomie** dans tous les domaines de la vie : logement, santé, vie sociale, vie professionnelle et formation...
- **Guider et conseiller** dans les actes de la vie quotidienne
- **Permettre l'accès aux droits** fondamentaux et promouvoir la citoyenneté
- **Aider à l'expression** et la mise en œuvre des projets personnels, en lien avec différents intervenants.

Projets & perspectives

- **Pôle de coordination** : poursuite du groupe de travail (professionnels et personnes accompagnées) pour co-construire un espace citoyen avec des partenaires (Altigo, APAJH, IREPS, Envol, Ar Goued, Adapei-Nouvelles Côtes d'Armor)
- **ACT - SAVS handicap psychique** : participation au projet territorial de santé mentale autour d'une expérimentation du dispositif « Un chez soi d'abord »
- **ACT** : partenariat avec l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (IREPS) sur les pratiques d'accompagnement.
- **ASLL - AESF** : renouvellement du marché public ASLL
- **GEM** : modification de l'architecture des locaux ; initier l'écriture du projet associatif
- **HHC** : Ouverture de la résidence Prévallon (12 locataires) et d'un logement temporaire
- **SAMSAH** : déploiement du programme d'Éducation Thérapeutique du Patient en collaboration avec ACT et SAMSAH TSA
- **SAVS Saint-Brieuc** : mise à jour et réajustement des outils de la loi 2002-2
- **SAVS Dinan** : création d'outils et d'un protocole pour recueillir la satisfaction des personnes accompagnées
- **SAVS Guingamp** : développer le partenariat avec le dispositif d'habitat inclusif sur le site de Guingamp
- **SAVS Tréguier** : participation (et préparation depuis 2020) à la journée « retraite » du 25 mars avec la CARSAT en partenariat entre le SAVS Tréguier, esatco Tréguier et esatco
- **SAVS handicap psychique** : déploiement d'une mission d'appui « handicap psychique »



DISPOSITIF ENFANCE DE LOUDÉAC Enfance

L'année 2020 marque un nouveau tournant avec le passage du pôle enfance de Loudéac en dispositif inclusif. 2020 pour le pôle enfance, ce sont presque 170 enfants accompagnés avec des modalités plurielles (Unités d'Enseignements Externalisés, interventions sur liste d'attente, visites à domicile, PMO)..



Nombre de places au 31/12/2020

Internat DI	16
Internat TSA	2
Accueil de jour DI	38
Accueil de jour TSA	10
Tout mode d'accueil DI	2
Tout mode d'accueil TSA	3
Prestation en milieu ordinaire	63
ETP au 31/12/2020	69

2020 Retour sur l'année

L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire sans précédent. Dès la mi-mars, des mesures de confinement ont été décrétées. Passé un temps de sidération et de questionnement, il nous a fallu être **réactifs et inventifs**. L'équipe de direction a alors décidé de travailler différemment auprès des familles et jeunes accompagnés. Des **contacts téléphoniques réguliers** pour l'ensemble des familles ont été mis en place dès la première semaine de confinement. Ce lien, certes essentiel, n'était pas suffisant pour certaines situations. Quelques **visites à domicile** ont alors été organisées, du travail scolaire transmis par les professeurs des écoles. Au mois de mai, **une nouvelle organisation** a été mise en place avec des modalités d'accompagnement se déclinant selon trois options :

- Enfants accueillis au sein de l'établissement comme auparavant
- Enfants et familles accompagnés dans le cadre de visites à domicile avec des modalités individualisées. Ces accompagnements ont été réalisés par des professionnels éducatifs principalement mais également par des psychologues, psychomotriciens, professeurs de sports...
- Enfants et familles suivis en distanciel (appels téléphoniques, visios, téléconsultations, mails).

Ces nouvelles formes d'accompagnement ont été, pour l'établissement, l'occasion d'expérimenter d'autres manières de travailler et ainsi de mettre en perspective le passage en dispositif.

Projets & perspectives

L'année 2021 sera marquée par l'ouverture d'une Unité d'Enseignement en Maternelle pour enfants avec Autisme ou troubles envahissants du développement (UEMA) à l'école Jacques-Prévert de Loudéac. 7 enfants y seront scolarisés à partir de septembre, encadrés par une équipe mixte : une enseignante de l'Éducation nationale et des professionnels du dispositif enfance de Loudéac.



À NOTER

Solidaires pendant la période de confinement, nous avons pu redéployer une partie de nos moyens humains à destination des établissements du secteur adulte du territoire loudéacien (ESAT, foyer d'hébergement, foyer de vie...) mais également de l'Ehpad de Loudéac (hors association). L'infirmière du dispositif enfance est même intervenue de nombreux jours sur le territoire du Trégor, alors très touché par la pandémie.

DISPOSITIF ENFANCE DE SAINT-BRIEUC

Enfance



Le dispositif enfance de Saint-Brieuc accompagne des enfants, adolescents et jeunes adultes de 0 à 20 ans en situation de handicap intellectuel et/ou troubles du spectre de l'autisme.

Nombre de places au 31/12/2020	
Placement familial - DI	5
Tous modes d'accueil (internat / externat) - DI	2
Accueil du jour - DI	65
Accueil du jour TSA	6
Prestation en milieu ordinaire DI	65
Prestation en milieu ordinaire TSA	20
ETP au 31/12/2020	74,18 ETP soit 96 salariés

ETP au 31/12/2020: IME Guy Corlay 50,80 ETP, SESSAD Alizés 23,38 ETP



Projets & perspectives

L'enjeu majeur, qui concerne l'ensemble des activités du dispositif enfance de Saint-Brieuc, en lien avec les autres dispositifs enfance de l'Adapei-Nouvelles Côtes d'Armor, consiste dans la poursuite de la réflexion sur l'évolution de notre secteur, la déclinaison opérationnelle de cette évolution et l'accompagnement des professionnels dans la conduite de ce changement. Cette transformation de notre offre doit nous permettre de favoriser l'inclusion sociale de nos jeunes dans le milieu ordinaire et faire émerger des partenariats innovants, afin de déployer nos interventions dans une logique de prestations répondant à des besoins identifiés.

2020 Retour sur l'année

L'année 2020 a été marquée par l'élaboration d'un Plan Bleu dans le cadre de la pandémie Covid-19 permettant d'assurer la continuité de l'activité tout au long de la crise sanitaire.

- Cela nous a permis de :
- Poursuivre l'élaboration et l'évaluation de l'ensemble des projets personnalisés des jeunes accueillis.
 - Poursuivre la réflexion institutionnelle sur l'évolution de notre offre de service et interroger les pratiques.
 - Ajuster nos interventions auprès des jeunes suivant l'évolution des protocoles sanitaires.

Objectifs Projet d'établissement

Le dispositif enfance de Saint-Brieuc intervient sur un périmètre de 30 km autour de l'agglomération briochine.

Nos objectifs :

- **Mettre en œuvre** les actions les plus adaptées et les plus diversifiées possible, reconnaissant la personne dans toutes ses réalités, ses potentialités, besoins et attentes.
- **Travailler** au développement des aptitudes physiques, intellectuelles, sociales et professionnelles par l'utilisation de méthodes éducatives, pédagogiques et thérapeutiques en lien avec les RBPP de la HAS et de l'ANESM.
- **Offrir** à l'enfant et à l'adolescent un cadre contenant et structurant permettant repères et sécurité, au sein duquel une multiplicité d'actions diverses et innovantes peut être menée en collaboration avec les familles.



À NOTER

Les démarches engagées en 2020 auprès d'un lycée professionnel briochin afin de proposer, au vu de l'évolution de notre population de jeunes adolescents, un dispositif d'enseignement externalisé vers un collège / lycée professionnel.

DISPOSITIF ENFANCE DU TRÉGOR

Enfance

Depuis le 1^{er} septembre 2020, les autorisations accordées à l'Adapei-Nouvelles Côtes d'Armor pour l'IME et le SESSAD sont regroupées pour fonctionner en dispositif intégré. Le dispositif enfance du Trégor accompagne désormais 148 enfants, adolescents et jeunes adultes de 0 à 20 ans présentant une déficience intellectuelle dont des personnes avec autisme.

Nombre de places IME au 31/12/2020	
Semi-internat	59
Tout mode Accueil	2
Internat	8
TSA	8
Prestation en Milieu Ordinaire	61
Prestation en Milieu Ordinaire TSA	3
UEMA	7
ETP au 31/12/2020	67,92



Projets & perspectives

- **Mise en place de l'Unité d'Enseignement Externalisée** avec le collège Saint-Yves
- **Mise en place d'un fonctionnement en dispositif** avec, dans un premier temps, un travail sur la liste d'attente de l'IME et un décloisonnement des groupes
- **Réalisation des travaux de construction** et de réhabilitation de l'IME
- **Rencontre avec la Fondation Bon Sauveur** en vue de construire ensemble une convention de partenariat pour éviter les ruptures de parcours des personnes ayant besoin de soins psychiatriques.

2020 Retour sur l'année

- L'année a été marquée par l'épidémie de Covid-19 qui nous a amenés à **repenser l'accompagnement au quotidien**. En effet, les professionnels, plus particulièrement ceux de l'IME, ont découvert l'accompagnement au domicile pour les jeunes. Cet accompagnement est une expérimentation d'un fonctionnement en dispositif que nous avons travaillé lors de la journée pédagogique.

- **Redéploiement de places** de l'IME (-5) vers le SESSAD (+13) au 1^{er} septembre 2020.
- **Rapprochement avec le collège Saint-Yves** pour la mise en place d'une Unité d'Enseignement Externalisée qui ne verra finalement pas le jour par refus d'un conventionnement avec le privé.



PÔLE ADULTE DE DINAN ET LAMBALLE

Production



esatco Dinan / Lamballe accueille, avec l'appui du SATRA, des personnes adultes reconnues en qualité de travailleur handicapé, présentant une situation de handicap intellectuel ou psychique, avec éventuellement des troubles associés. Pour cela, l'établissement propose 10 activités de production réparties sur 19 ateliers, un soutien médico-psychologique et un accompagnement social global.



Nombre de places au 31/12/2020		
	Nombre d'ETP	Nombre de personnes
ESAT Dinan Lamballe	149	178
Entreprise Adaptée	34,90	44
SATRA	20	28

Objectifs

Projet d'établissement

- **Développer** des actions de sensibilisation et de formation autour de l'inclusion auprès de tous les acteurs
- **Développer** notre proximité avec des partenaires et des acteurs du territoire
- **Favoriser et développer** l'inscription des personnes dans leur environnement
- **Mettre en œuvre** une réflexion pluridisciplinaire des pratiques professionnelles pour une amélioration et adaptation des modes d'accompagnement
- **Développer** notre démarche Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA)
- **Développer et communiquer** sur notre offre de service interne/externe
- **Revisiter** les outils d'évaluation et de formalisation
- **Réfléchir** à une meilleure prise en compte de la place de la famille, conjoint, enfant et personne accompagnée

Projets & perspectives

- Finalisation du projet de développement de site
- Réorganisation du pôle administratif
- Développement d'un pôle médico-social avec une réflexion particulière au « vieillissement » et au « principe d'inclusion »
- Redéploiement pilotage Qualité.

2020

Retour sur l'année

- **Gestion de crise** Covid-19
- **Audit** de la Chambre Régionale des Comptes
- **Mise en place** de l'analyse de pratiques
- **Instauration** des dialogues de gestion « ateliers »
- **Audit hygiène et sécurité** (métallerie notamment)
- **Lancement** du projet de développement production



PÔLE ADULTE DE GUINGAMP

Production

esatco site du Pays de Guingamp propose 5 activités professionnelles (bois de chauffage, légumerie, espaces verts, prestations de services, entretien des locaux-services) et une section adaptée SATRA pour des adultes de plus de 20 ans en situation de handicap. L'établissement met à leur disposition un soutien médico-psychologique, un soutien extra-professionnel et professionnel nécessaires à un épanouissement personnel et favorisant l'inclusion sociale et professionnelle.



ESAT : nombre de places au 31/12/2020	
externat	101
File active au 31/12/2020	
ouvriers	134

Objectifs

Projet d'établissement

- **Favoriser** le bien-être et l'épanouissement personnel en proposant un cadre sécurisant et bienveillant
- **Permettre** aux ouvriers d'être acteurs de leur vie professionnelle et personnelle
- **Favoriser** l'inclusion sociale et l'exercice de la citoyenneté
- **Permettre** l'exercice d'une activité professionnelle et favoriser le développement et l'acquisition de compétences techniques et de savoir-faire
- **Proposer** des activités diverses à des professionnels ESAT désireux de travailler à temps partiel pour les accompagner à maintenir et/ou développer des compétences et des potentialités

Projets & perspectives

- **Projet d'amélioration** des conditions de travail et travailler l'ergonomie de l'ensemble des postes en lien avec les activités professionnelles
- **Poursuivre** les stages et les prestations « hors les murs »
- **Optimisation** globale de la production, développement de la polyvalence entre les ateliers
- **Mise en place** de réunions de type 5 S pour permettre l'expression de tous
- **Lancement** du chantier d'éco-construction du SATRA au sein de l'enceinte de l'ESAT de Plouisy dès juillet 2021

SATRA : nombre de places au 31/12/2020	
externat	30
ETP	7
File active sur l'ensemble de l'année 2020	
effectif	26

2020

Retour sur l'année

- **ESAT**
- **Remise** des attestations de reconnaissance de compétences le 7 décembre 2020 et du trophée de la reconnaissance 2020 à l'entreprise Roudenn Grafik
- **Inauguration** du nouvel espace restauration
- **Organisation** des journées « Un avenir après le travail »
- Malgré la crise sanitaire **une nouvelle entreprise** se lance dans la prestation de service « hors les murs » pour nos professionnels ESAT, l'entreprise NS étiquettes
- **Création** d'une équipe interne de jardiniers au sein d'esatco, responsable de l'entretien du site
- **Aménagements ergonomiques** : installation d'un convoyeur dans l'atelier légumerie, achats de servantes et transpalettes électriques haute levée
- **SATRA**
- **Prêt des locaux** du SATRA à la société DeFY pour la production de gel hydroalcoolique durant le 1^{er} confinement.
- **Déménagement** du SATRA et installation dans des locaux temporaires au sein d'esatco jusqu'à la fin des travaux d'un nouveau bâtiment prévu au 31 décembre 2022.

» **À NOTER**
Intégration du SATRA au sein du site Pend Duo : rencontre entre les équipes et les professionnels des deux établissements.
Accompagner et soutenir au quotidien les personnes accompagnées pour affronter la crise sanitaire dans leur vie sociale et professionnelle.

PÔLE ADULTE DE LOUDÉAC

Production



esatco site du pays de Loudéac propose 4 activités professionnelles (cartonnage, prestations de service, espaces verts, restauration-entretien des locaux) adaptées à des adultes en situation de handicap et un service d'Accueil et de Travail Adapté (SATRA) pour des professionnels présentant soit une fatigabilité, soit en début de carrière professionnelle.



nombre de places au 31/12/2020	ESAT	SATRA	Entreprise adaptée
Places	126	13	20.60
Accueil Temporaire	-	1	-
ETP au 31/12/2020	118.90	-	22.70

Objectifs

Projet d'établissement

- **Mettre en place** une réflexion transversale sur un dispositif d'accompagnement adapté
- **Développer** des activités et des apprentissages correspondant aux aspirations des personnes
- **S'adapter** à l'hétérogénéité des personnes accompagnées par une analyse des besoins
- **Développer** des mobilités internes ou des expériences en milieu ordinaire
- **Maintenir, valoriser et mieux définir** les temps de coordination et de réunion avec les équipes
- **Rendre visible et lisible** la préparation de la sortie par un processus d'accompagnement anticipé
- **Déployer** un outil d'évaluation des besoins au regard de l'évolution des personnes
- **Valoriser et capitaliser** les retours de formation
- **Adapter** les productions aux capacités des professionnels esatco
- **Adhérer, rencontrer** d'autres ESS/ESMS, des clubs entreprises pour se faire connaître

Projets & perspectives

- **Mettre en place** une plateforme d'insertion dans le cadre de stage interne et externe
- **Développer** des prestations de services afin d'intégrer les professionnels esatco dans le milieu de l'entreprise
- **Définir** un plan de formation pour les professionnels esatco
- **Adapter** les modes et moyens d'accompagnement face à l'augmentation du nombre de personnes accueillies avec un handicap psychique
- **Restructurer** le pôle administratif (organisation)
- **Adapter** les emplois aux évolutions des besoins des personnes accompagnées
- **Former** les salariés à l'accompagnement du vieillissement, des personnes porteuses de Troubles du Spectre Autistique
- **Définir**, structurer et mettre en œuvre une stratégie de développement commercial
- **Faciliter** l'accès à la santé et son suivi en formalisant un pôle médico-psychologique
- **Adapter** les locaux aux nouveaux enjeux de l'ESAT/SATRA
- **Positionner** la section de Loudéac comme une interface entre les familles, le territoire et l'équipe cadre

2020

Retour sur l'année

- **Mise à disposition et renfort** des équipes SATRA au sein des ateliers de l'ESAT (atelier cartonnage et cuisine), au foyer de vie et au foyer d'hébergement, lors du premier confinement (fermeture du SATRA)
- **Valorisation** des missions du SATRA par la présentation d'un diaporama à l'ensemble des professionnels et moniteurs
- **Organisation** d'une réunion générale Pôle adultes de Loudéac (Bilan 2019, perspectives 2020), en lien avec le Pasintex
- **Repas de Noël** le 10 décembre 2020
- **Cérémonie « Compétence Day »** le 19 novembre 2020.
- **Partenariat** avec le foyer de vie / SATRA de Dinan dans le cadre du Maxim'tour (sortie vélo)

À NOTER

Les activités et l'accompagnement social ont été très fortement impactés par la crise sanitaire. Les équipes de l'ESAT et du SATRA ont su faire preuve d'une grande adaptabilité afin de répondre aux mieux aux besoins des professionnels et de la production.

PÔLE ADULTE DE PAIMPOL

Production



esatco site du pays de Paimpol accueille majoritairement des adultes de 18 à 60 ans présentant un handicap psychique stabilisé par une prise de soins (> 71%). Quelques personnes avec des handicaps différents, notamment avec une déficience intellectuelle légère, moyenne voire avec certains troubles associés (< 28%), sont accueillies, et permettent d'avoir une pluralité d'accompagnements favorisant la vocation handicap psychique de l'ESAT.



Nombre de places au 31/12/2020	
Semi-internat	46
Internat	0
ETP au 31/12/2020 (61 personnes en file active)	43.00

Objectifs

Projet d'établissement

- **Promotion de la « compétence » de chacun**, par l'entrée professionnelle & promotion de la « santé » (version O.M.S.) par l'accompagnement de tous. Dans les 2 principaux domaines de l'ESAT (professionnel et accompagnement), travailler avec les personnes les deux « dimensions fondations » (compétences et santé) afin de renforcer l'estime de soi, et le pouvoir d'agir des personnes
- **Inclusion sociale**
 - Partenariats SAVS, HDJ, CATTP, Lire à Plourivo, Gwenan, schéma d'entraide,...
 - Valorisation des rôles sociaux favorisant les liens avec les acteurs du territoire et mettant en valeur des actions citoyennes réalisées par nos ouvriers
 - implication territoriale dans l'Économie Sociale et Solidaire (ESS Ouest Côtes d'Armor)

À NOTER

fin 2020 : départ en retraite de l'infirmière, mais continuité mise à disposition d'une infirmière spécialisée 50% ESAT / 50% CMP Paimpol.

Projets & perspectives

- Report anniversaire des dix ans d'esatco Paimpol fin 2021
- Recrutement d'une psychologue (0,20 ETP), emploi mutualisé avec la MAS L'Archipel de Paimpol
- Réaliser un bâtiment pour l'activité JEV (jardins espaces verts) afin de soutenir le développement de l'activité
- Augmenter la consommation de légumes bio cultivés à Plourivo via notre restauration interne.
- Mettre en route le projet « paniers solidaires » (dynamique d'accès à une alimentation saine et durable pour tous)
- Permettre au jardin partagé de trouver son rythme de croisière à côté du futur SATRA à Plourivo
- Développer une nouvelle activité autour du démantèlement des filets de pêche, en partenariat avec Lannion Trégor Communauté, Guingamp Paimpol Agglomération et la Coopérative maritime.
- un SATRA à Plourivo lors du prochain CPOM

2020

Retour sur l'année

- **multiples soutiens** (professionnels de l'association, bénévoles,...) pour faire face au surcroît d'activité du 1^{er} confinement de mars, notamment à la vente directe.
- **61 personnes accompagnées** ; 6 personnes ont bénéficié de stages & 28 stages ont été annulés
- **5 embauches** et 3 personnes sorties de l'ESAT
- Malgré l'arrêt d'activité dû au Covid-19, finalement par l'engagement de tous, **bonne activité générale** à Plourivo
- Rucher esatco Paimpol **65 kg de miel** et déploiement d'un rucher en entreprise par l'équipe Apiculture
- Conventionnement échange exploitation de parcelle d'un terrain de **2 hectares juxtant l'ESAT**, complétant les 2,84 Ha acquis en 2019
- Production croissante des repas journaliers incluant les légumes bio produits sur place
- Expérimentation « autisme & travail »

PÔLE ADULTE DE TRÉGUIER ET LANNION

Production



esatco site du pays de Tréguier accueille des adultes en situation de handicap de 20 à 62 ans. Les activités de production tels que : entretien d'espaces verts, restauration, blanchisserie et sous-traitance industrielle sont les supports à l'expression de la polyvalence, au développement de compétences et à l'inscription dans la vie sociale. Avec l'appui du SATRA, l'ESAT adapte les rythmes de travail de certains pour le maintien d'une dynamique de travail. Le lien avec les structures d'hébergement et les dispositifs de santé concourt à la conduite du projet par le professionnel ESAT.

Nombre de personnes au 31/12/2020	
ESAT	126
EA	10
SATRA	19
ETP encadrement au 31/12/2020	
ESAT-EA	22.93
SATRA	2.5

| Objectifs

Projet d'établissement

- **Permettre à la personne** de construire un projet de vie inscrit dans la dimension travail :
 - Piloter et mettre en œuvre les PPA par la personne elle-même avec le concours des partenaires
 - Favoriser l'expression collective et individuelle pour renforcer la capacité à agir sur l'environnement
 - Sécuriser le fonctionnement des services en s'appuyant sur la démarche Qualité
- **Anticiper l'évolution de la population accueillie** dans ses compétences, attentes et besoins :
 - Formation des encadrants
 - Partenariats pour accompagner la sortie du monde du travail
 - Collaboration renforcée avec les IME
 Maintenir la rentabilité économique de l'ESAT dans le cadre d'une démarche de développement durable



À NOTER

La crise sanitaire a été la démonstration de l'engagement de tous et de l'adaptabilité de notre organisation où la polyvalence et les compétences ont été mobilisées pour réaliser de nouveaux challenges. L'ESAT comme un support de lien social dans un contexte de crise.

Projets & perspectives

ESAT

- Maintenir notre niveau d'activité en diversifiant nos clients et en remportant les appels d'offres, en mobilisant la polyvalence et les compétences des professionnels ESAT
- Renforcer et développer les compétences des équipes d'encadrement dans l'évolution de la commande sociale et des besoins du public
- Dans un contexte de crise sanitaire et sociale, inscrire l'accompagnement médico-social des professionnels ESAT dans le lien social
- Développer des projets co-construits avec le public

SATRA

- Être en appui de l'ESAT pour faciliter le parcours de la personne et/ou son maintien avec des supports collectifs adaptés et l'accompagnement de projets individualisés à orienter vers le droit commun.

| 2020

Retour sur l'année

La situation sanitaire a conduit l'organisation à s'adapter aux confinements, déconfinements, protocoles sanitaires et la modification du paysage économique chez nos clients et partenaires. Les professionnels encadrants ont été mobilisés et se sont investis pour permettre à la structure d'être maintenue dans un niveau de production correct. La présence, autant que possible, des professionnels ESAT a permis de conserver le sens de la mission.

L'ensemble des moments festifs a été annulé. Les professionnels de l'ESAT ont été confrontés aux conséquences sociales de la situation qui s'étire dans le temps. La structure travail comme élément structurant et rassurant, est plus encore dans ce contexte un vecteur d'émancipation pour rompre l'isolement. Le contexte anxiogène a conduit une faible proportion à rompre avec le lien social. Des nouveaux clients nous ont fait confiance et de nouveaux projets sont portés.

PÔLE ADULTE DE SAINT-BRIEUC

Production

esatco site du pays de Saint-Brieuc regroupe des dispositifs qui permettent à des personnes momentanément ou durablement exclues du marché du travail d'accéder à l'emploi.



Nombre de places au 31/12/2020	
ESAT	125
SATRA	37
EA	91
ACI	19.5

| Objectifs

Projet d'établissement

L'ESAT accueille des adultes en situation de handicap intellectuel ou psychique et met à leur disposition, avec l'appui du SATRA, un soutien professionnel et médico-social. Nos deux Entreprises Adaptées permettent à des personnes avec une Reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) d'accéder ou de se maintenir dans l'emploi. Et le chantier d'insertion ARTEX propose un accompagnement et une activité professionnelle à des personnes sans emploi rencontrant des difficultés socio-professionnelles particulières.

esatco Saint-Brieuc emploie 360 personnes et propose sept activités professionnelles différentes : restauration, entretien et création d'espaces verts, entretien de locaux, aménagement de salles, blanchisserie, peinture, sous-traitance, prestations aux entreprises.



| 2020

Retour sur l'année

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire de Covid-19 et ses protocoles sanitaires successifs. Les établissements ont été fermés pendant environ 2 mois et demi. Sur cette période, seules les activités essentielles pour le fonctionnement de nos établissements et des clients travaillant auprès de personnes vulnérables ont été maintenues : la blanchisserie et la cuisine centrale. Ces activités ont pu fonctionner grâce à l'aide des professionnels encadrants du pôle travail, des services administratifs et des salariés de l'entreprise adaptée.

Projets & perspectives

- Assurer le redémarrage de l'ensemble de nos activités économiques dans le respect des protocoles sanitaires,
- Poursuivre l'harmonisation des process entre les différentes structures,
- Faire évoluer le modèle de nos Entreprises Adaptées pour s'adapter aux réformes voulues par l'État, à savoir renforcer le caractère inclusif des EA et accroître la performance économique,
- Poursuivre la recherche de débouchés aux produits de notre filière textile,
- Poursuivre notre réflexion collective et la formation des professionnels ESAT à l'accueil de nouveaux publics (autisme et troubles psychiques),
- Adapter la nature de l'offre du SATRA pour s'adapter à l'évolution des publics accueillis sur l'ESAT,
- Renforcer notre partenariat avec le pôle enfance de Saint-Brieuc en développant de nouveaux projets.

PÔLE ADULTE DE DINAN ET QUÉVERT

Hébergement

Les foyers d'hébergement accueillent et accompagnent des personnes en situation de handicap mental avec des troubles associés.



Foyer de vie Les Grands Rochers	22	Foyer d'hébergement Ker Redenn	15
Foyer Accueil Médicalisé	2	Habitat Handi Citoyen L'eau Vive	15
Accueil de jour	7	Accueil temporaire	3
Accueil temporaire	1		

Objectifs

Projet d'établissement

- **Élaboration**, rédaction et animation des projets d'établissements ou de services 2019-2023 ; mise en place de groupes de travail associant 80% du personnel d'encadrement, y compris l'équipe de nuit, des représentants des personnes accueillies, des représentants des familles ; rédaction des 11 axes structurant le projet
- **Adaptation** du temps de repos des personnes accueillies au foyer d'hébergement en favorisant la préretraite ou au contraire l'intégration progressive ; privilégier le bien vivre chez soi et l'apprentissage de la convivialité (invitations dans studios)
- **Déploiement** de nouveaux plannings pour les professionnels afin de prendre en compte la baisse du nombre de résidents accueillis à Ker Redenn et mieux répondre aux besoins et au rythme de vie des personnes en avancée en âge (lever plus longs, activités plutôt l'après-midi, participation de bénévoles...) pour le foyer de vie.

Projets & perspectives

- **Renouvellement** des cadres
- **Renforcer** et étayer les équipes éducatives
- **Développer le partenariat** avec les centres hospitaliers
- **Faire face** aux problématiques de santé des personnes vieillissantes
- **Définir la stratégie** de réhabilitation du foyer de vie suite au plan stratégique de patrimoine



2020

Retour sur l'année

Foyer Ker Redenn

- **Gestion de crise Covid-19** et sécurisation des résidents
- **Plusieurs séjours** et temps d'animation privilégiant la détente et la vie culturelle

Foyer de vie Les Grands Rochers

- **Gestion de crise Covid-19** – Contamination de l'établissement novembre-décembre
- **Exposition** « Art Diffé'Rance » au CMB de Dinard, Abbaye de Léhon dans le cadre de Culture partagée et siège de Plérin
- **Nouvelles activités** : Snoezelen, médiation animale, thalasso, fleurissement des terrasses et jardins avec les bénévoles de la section
- **Séjour vélo** en septembre

PÔLE ADULTE DE GUINGAMP

Hébergement

Le foyer de vie Park Nevez propose deux modalités d'accompagnement : un accueil à temps plein en internat et un accueil de jour pour des adultes en situation de handicap ne pouvant pas ou plus exercer une activité professionnelle. L'établissement propose des activités de la vie courante et un accompagnement socio-éducatif adapté aux besoins des personnes accompagnées.

Le foyer d'hébergement Foch-Coajou assure l'hébergement et l'accompagnement de personnes adultes en situation de handicap qui exercent une activité professionnelle pendant la journée en milieu ordinaire, en entreprise adaptée ou en milieu protégé.



Nombre de places au 31/12/2020	FDV	FH
Internat	16	18
Accueil temporaire	1	1
Accueil de jour	7	-
File active au 31/12/2020	24 personnes accompagnées	25 personnes accompagnées

Objectifs

Projet d'établissement

FDV

- **Proposer** des activités favorisant un épanouissement personnel et adaptées aux besoins et capacités de chacun des résidents.
- **Favoriser** l'autonomie résidentielle et engagement citoyen par des petites unités de vie ; à dimension familiale. Dans chaque unité, le rythme de vie est adapté aux besoins et attentes de chaque personne accompagnée.
- **Favoriser** la stimulation de l'autonomie, le développement et le maintien des acquis par des activités quotidiennes diversifiées : culturelles, cognitives, manuelles...

FH

- **Accompagner** les personnes au maintien et/ou développement de leurs capacités d'autonomie dans les actes de vie quotidienne
- **Accompagner** les personnes dans l'exercice de leur participation sociale (accès aux loisirs, maintien des liens avec leur entourage, maintien dans l'emploi)
- **Favoriser** l'accès aux soins
- **Garantir** un hébergement et veiller à la mise en œuvre de conditions de vie agréables en adéquation avec leur rythme de travail

2020

Retour sur l'année

FDV

- **Maintien** des actions de mécénat avec le Lions club
- **Travail** de co-construction et réflexion sur la révision du règlement de fonctionnement
- **Développement** de partenariat avec les services à domicile pour l'accompagnement de situations complexes et création d'un partenariat local en médiation animale

FH

- **Déploiement** d'une stratégie de prévention/Covid-19 au niveau individuel et collectif
- **Accueil** et hébergement permanent d'une nouvelle personne
- **Mobilisation**, sur une courte durée, de la place d'accueil d'urgence pour éviter une rupture de parcours
- **Développement** du partenariat avec la pension de famille et le SAVS de Guingamp

Projets & perspectives

FDV

- **Réflexion** sur l'avancée en âge des résidents en lien avec les parcours de vie des résidents
- **Formation collective** sur les troubles du psychisme

FH

- **Prise en compte** de l'avancée en âge des résidents
- **Sensibilisation** des professionnels et des résidents autour de l'équilibre alimentaire
- **Sensibilisation** des professionnels sur la question de l'accompagnement à la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap en partenariat avec le planning familial

PÔLE ADULTE DE LANNION ET TRÉGUIER

Hébergement

À Lannion, le foyer de vie Les Nymphéas accueille des personnes à partir de 20 ans, présentant une déficience mentale, intellectuelle, sensorielle, un polyhandicap ou des troubles envahissants du développement et des maladies psychiques. À Tréguier, la résidence Avel Nevez, foyer d'hébergement, accueille des personnes adultes en situation de handicap, travailleurs ESAT.



| 2020

Retour sur l'année

L'année 2020 a été marquée principalement par l'apparition du coronavirus. Ce fut un bouleversement dans nos organisations. En effet, il a fallu nous réinventer, adapter de nouveaux modes d'accompagnement, être imaginatifs et créatifs, afin de moins subir ce confinement. La solidarité a joué à plein, les résidents ont eu un comportement remarquable pendant toute cette année. Ils se sont adaptés à la situation et à la nouvelle organisation mise en place au sein de l'établissement. Chaque jour, les professionnels, tous métiers confondus (service éducatif, médical, administratif, services généraux, veilleurs de nuit, restauration, cadres) ont assuré de manière exemplaire, l'accompagnement des personnes accompagnées au FDV Les Nymphéas et à la résidence Avel Nevez. En lien avec la cellule de crise de l'Association, les établissements ont mis en œuvre les directives et consignes émanant des autorités, notamment celles édictées par l'Agence Régionale de Santé. Nous les avons appliquées en tenant compte de la réalité de notre établissement. Adapter l'accompagnement dans le contexte sanitaire centré sur la protection a été mis en jeu avec la compensation temporaire du manque de lien social par des supports institutionnels.

nombre de personnes au 31/12/2020	
FOA Les Nymphéas en internat	50
FOA Les Nymphéas en accueil de jour	5
FOA Les Nymphéas en accueil temporaire de jour	1
Résidence Avel Nevez en internat	35
Résidence Avel Nevez en accueil temporaire	1
Encadrement au 31/12/2020	
FOA: 39.95 ETP - FH: 14.27 ETP	

| Objectifs

Projet d'établissement

- FDV**
- Assurer les besoins de la vie quotidienne en apportant l'aide et l'assistance nécessaire en fonction du niveau d'autonomie des personnes
 - Veiller à leur suivi médical
 - Favoriser leur épanouissement social au travers des activités et de l'ouverture sur l'extérieur
 - Développer des moyens d'expression et de communication
 - Maintenir les acquis, compétences, et particularités individuelles
- FH**
- Développer la participation sociale par le développement de compétences psychosociales et d'habileté sociale
 - Favoriser l'autodétermination auprès de la personne accompagnée

Projets & perspectives

- Étendre la fonction de directeur adjoint au pôle accompagnement (FH, SAVS, FDV, FAM) sur Tréguier/Lannion.
- FDV**
- Continuer à développer notre partenariat et articuler les réponses pour les personnes accompagnées au sein des Nymphéas (Ehpad, FAM, MAS, famille d'accueil...)
 - Favoriser et poursuivre la mise en avant de l'auto-détermination auprès de la personne accompagnée.
- FH**
- Avec l'appui de Côtes d'Armor Habitat, en tenant compte de l'évolution de la population accueillie, penser l'offre vers une plus grande autonomie résidentielle
 - Développer les partenariats locaux pour faciliter le parcours, à l'entrée comme à la sortie de l'ESAT, à trouver une solution d'hébergement pérenne et adaptée, à penser la résidence comme un chez soi.

PÔLE ADULTE DE LOUDÉAC

Hébergement

Les foyers non médicalisés Cadéac et Bel Orient accueillent 68 personnes en internat, principalement en situation de handicap mental, avec ou sans troubles associés. Le foyer Bel Orient dispose d'un agrément de 3 places en externat et 2 places médicalisées. Le foyer Cadéac accueille principalement des professionnels ESAT.



| 2020

Retour sur l'année

FDV

- Mise en place du groupe de travail « avancée en âge », en lien avec l'Ehpad de Loudéac
 - Sécurisation du médicament : mise en place des chariots par unité
 - Construction et mise en place des protocoles dans le contexte de l'épidémie Covid-19
 - Rédaction d'un protocole hygiène
- FH**
- Déménagement des personnes du foyer du Moulin d'Hémonstoir vers le foyer Cadéac
 - Aménagement des locaux pour répondre à l'arrivée des résidents du Moulin
 - Travaux pour changer 11 baignoires par des douches dans le but d'améliorer l'accessibilité
 - Transfert dans le Morbihan pour 10 résidents au mois d'août

nombre de places au 31/12/2020	FDV	FAM	FH
Internat	22	2	44
Accueil temporaire	1	-	2
Accueil de jour	3	-	0
ETP au 31/12/2020	26	2	46
Encadrement au 31/12/2020			
FDV: 19,70 ETP - FAM: 0,70 - FH: 19,07			

| Objectifs

Projet d'établissement



- Promouvoir la prise en compte de la parole de la personne
- Inscrire les personnes dans toutes les décisions individuelles et collectives qui les concernent
- Favoriser l'épanouissement personnel dans un cadre collectif
- Mettre en place des apprentissages adaptés pour accéder à une plus grande autonomie
- Individualiser l'accompagnement aux besoins spécifiques de chacun



À NOTER
Lors des périodes de confinement, la vie des foyers a été riche grâce à la mobilisation, la créativité et l'engagement de l'ensemble du personnel.

Projets & perspectives

FDV

- Adapter l'accompagnement à l'évolution des besoins notamment sur la question du soin et de l'hygiène
 - Organiser le parcours des personnes vers leur orientation cible
 - Renforcer les liens avec le secteur des personnes âgées
 - Rédiger les grilles de compétences de chaque professionnel
- FH**
- Actualisation du projet de service pour répondre à l'évolution récente, piloter par les éducateurs spécialisés
 - Clarifier les missions en fonction des métiers de chaque professionnel
 - Organiser le foyer en 4 unités

PÔLE ADULTE DE SAINT-BRIEUC ET PLÉRIN

Hébergement

Les foyers d'hébergement et foyers de vie du pôle de Saint-Brieuc et Plérin accompagnent principalement des adultes en situation de handicap intellectuel et psychique.



Nombre de places au 31/12/2019

FDV La Fraternité	
Personnes hébergées (22 FOA / 13 FAM)	35
Accueil de jour: (4 FOA / 1 FAM)	5
Professionnels	29
FDV Ty Coat	
Personnes hébergées dont 1 accueil temporaire (17 FOA / 5 FAM)	22
Accueil de jour: (1 FAM / 6 FOA)	7
Professionnels	24
FH Luzel	
Personnes hébergées	19
FH Albatros	
Personnes hébergées	22
Accueil temporaire	1
Professionnels	24

Objectifs

Projet d'établissement

- **Poursuivre** la mise en oeuvre des Plans d'actions Prioritaires
- **Faciliter** les réponses pour éviter les ruptures de parcours
- **Développer** les ouvertures de nos établissements
- **Poursuivre** l'actualisation des projets d'établissement en lien avec les projets de construction et réhabilitation des sites

2020

Retour sur l'année

- **Un bilan de crise sanitaire** sans précédent, honorable :
 - **Absence** de contamination et cas positifs à la marge,
 - **Véritable engagement** des professionnels dans ce contexte
 - **Expérimentation** de partenariat inter établissement à réitérer
- **Un renforcement de l'équipe cadre** : officialisation des postes de Direction adjointe sur le pôle, et de chef de service sur les FDV.
- **Un accompagnement des professionnels** par le 5 étoiles, véritable outil d'aide à la perspective du futur projet d'établissement

Projets & perspectives

Poursuivre la mise en œuvre de notre politique de diversification d'alternatives d'habitat par des modèles innovants:

- **Achever** le projet d'habitat dans ses différentes alternatives d'hébergement, sur le site de Cesson ; et améliorer les réponses en matière d'accompagnement des adultes sur le territoire en poursuivant l'accompagnement des professionnels, à la dynamique de changement (outil 5 étoiles) et la collaboration avec les acteurs du projet
- **Formaliser** le projet de rassemblement des 2 foyers de vie sur le site de Saint-Laurent-de-la-Mer,
- **Continuer** à développer notre partenariat et articuler les réponses pour les personnes en situation de handicap (EHPAD, FA, Domicile, MAS, HHC,)
- **Formaliser** le principe de l'autodétermination de la personne accompagnée, et développer son rôle social par des actions concrètes (journée d'autodétermination en préparation)



PÔLE ADULTE DE PAIMPOL

Maison d'accueil



La Maison d'Accueil Spécialisée L'Archipel accueille des résidents n'ayant pu acquérir un minimum d'autonomie et dont l'état nécessite des soins constants. Elle possède un agrément spécifique : 21 places pour personnes TSA (dont 1 place d'accueil temporaire) et 22 places pour personnes polyhandicapées (dont 2 places d'accueil temporaire).



Nombre de places au 31/12/2020

Accueil permanent	40 personnes
Accueil temporaire	3
Nombre de personnes accompagnées	51
ETP au 31/12/2020	60 ETP

Objectifs

Projet d'établissement

- **Améliorer** de façon continue les prestations proposées
- **Augmenter** les compétences
- **Continuer** à développer l'accès aux soins
- **Poursuivre** le travail sur le développement des activités d'utilité sociale
- **Intensifier** notre travail avec les équipes de recherche
- **Participer** aux réflexions nationales : Handéo, délégation interministérielle...
- **Participer** aux projets associatifs et transversaux : dispositif TSA, DEPSCO



Projets & perspectives

- Poursuivre la **montée en expertise** des professionnels
- Inscrire la MAS comme **ressource pour les situations complexes** et participer à la RAPT (Réponse Accompagnée Pour Tous)
- Démarrer le **processus de double certification** « Polyhandicap » et « Autisme » de Cap' Handéo
- Renforcer notre **partenariat avec les équipes de recherche**
- Améliorer la transversalité entre les 2 pôles en impulsant **une dynamique autour des Troubles du Neuro Développement (TND)**
- Organiser le **colloque TSA/TND** les 29 et 30 mars 2022 « Innovation et Nouvelles Technologies pour les personnes TSA/TND »
- Poursuivre le travail dans les groupes nationaux

2020

Retour sur l'année

L'année 2020 a été marquée par la gestion de la pandémie Covid-19, qui a mis en évidence **la qualité de l'accompagnement et l'importance des partenariats** construits au fil du temps : CPIas, EREB, secteur sanitaire... Le peu d'impact sur la santé des résidents et salariés de la MAS est à souligner. **La sécurité de tous et le maintien du lien entre résidents et familles** ont été notre fil conducteur. De nouveaux outils ont été utilisés : blog, visio... Les espaces extérieurs récemment réaménagés ont été un atout essentiel.

Du fait du contexte sanitaire, ce colloque TSA/TND prévu en mai 2021 a été reporté au mois de mars 2022.

PÔLE ADULTE DE SAINT-BRIEUC ET HILLION Maison d'accueil

Les personnes en situation de handicap complexe sont confrontées à des limitations d'activité et des restrictions de participation importantes dues à des altérations durables. Les deux MAS du pôle briochin les accompagnent dans tous les aspects où s'expriment ces difficultés afin d'en atténuer les conséquences au quotidien.



Personnes accompagnées au 31/12/2020	
Les Sorbiers Hillion	62
Roc Bihan Saint-Brieuc	24
Salariés au 31/12/2020 (les 2 établissements)	
	124

2020 Retour sur l'année

À l'image de la société, l'année 2020 reste pour les MAS fortement associée à la crise sanitaire. Si celle-ci a été vécue difficilement par tous, des enseignements positifs ont pu cependant émerger :

- Une **capacité d'adaptation** des résidents et professionnels pour aller à l'essentiel, dans l'accès aux soins, dans les relations sociales,...
- De **nouveaux outils de communication** (Skype, blog,...)
- Une **« redécouverte » des ressources des établissements**, en termes d'environnement, d'équipements, de potentiel humain pour les accompagnants, pour les personnes elles-mêmes
- Un **rapport avec les familles** différent mais très riche

Objectifs Projet d'établissement

- Pour l'année 2020, malgré la survenue de la crise sanitaire au 1^{er} trimestre, 3 axes de travail ont été privilégiés :
- Engager le **projet d'unification des MAS Briochines et la transformation de l'offre d'accompagnement**
 - Développer la communication et la **participation des résidents**
 - Renforcer et **développer le partenariat** notamment avec la municipalité d'Hillion

À NOTER

Janvier 2020 :
1^{er} comité de pilotage projet MAS en présence de partenaires dont l'ARS

Février 2020 :
mise en place des groupes de travail Projet

Projets & perspectives

Les perspectives de l'année 2021 seront principalement liées au projet de fusion des 2 MAS :

- Le lancement du **concours d'architectes** en février 2021 sera suivi des études de conception pour un dépôt du permis de construire au 1^{er} trimestre 2022
- Dans le cadre la transformation de l'offre d'accompagnement, le **développement progressif de l'accueil de jour** s'engagera début 2021, pour un objectif à terme de 15 places.
- Repenser et anticiper dès maintenant les **organisations de travail du futur dispositif** de façon opérationnelle et participative.

Rapport d'orientation 2021-2022



Quelques mois se sont écoulés depuis notre dernière assemblée générale et nous sommes toujours dans le même environnement sanitaire ou presque, tout au plus avons-nous aujourd'hui de meilleures perspectives après la phase vaccinale. Nous abordons, du moins je l'espère comme vous, cette sortie de crise avec le sentiment du travail accompli et bien fait. Certes, cela n'a pas toujours été simple tant les paramètres à prendre en compte étaient nombreux (sécurité, liberté, éthique...), d'ailleurs bien souvent plus complémentaires que contradictoires.

Le mérite en revient à vous tous, de par votre implication et votre engagement, et plus précisément :

- À vous, les personnes en situation de handicap pour avoir fait preuve de beaucoup de discipline et de rigueur dans le respect des gestes barrières et autres contraintes montrant ainsi votre capacité d'agir par vous-mêmes.
- À vous, les familles et proches qui avez dû, plus qu'à l'accoutumée, être aidantes et accepter bon nombre de règles pas toujours faciles à assimiler, si ce n'est au regard de l'intérêt général.
- À vous, les professionnels qui avez continué vos ac-

compagnements auprès de nos enfants en devant quotidiennement faire en sorte de concilier vie professionnelle et vie familiale. Ces solidarités concrètement manifestées, ces volontés de partager des valeurs humaines caractérisent bien notre association Adapei-Nouvelles Côtes d'Armor. La crise sanitaire a été un véritable révélateur de notre organisation associative militante et gestionnaire, une forme nouvelle d'évaluation de celle-ci en quelque sorte. Cette force et ce courage nous les devons à vous tous et nous vous en remercions. Nous le devons aussi à celles et ceux qui, au cours des décennies écoulées, ont donné de leurs forces et de leur temps avec toujours le même souci qu'aujourd'hui, celui d'être au plus près des personnes en essayant le plus souvent d'avoir un temps d'avance et en renforçant sans cesse nos fondements. C'est dans ce cadre général que nous allons poursuivre les orientations décidées lors du dernier rapport d'orientation et notamment nos réflexions sur l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes. Elles ont été ralenties par la période que nous vivons, mais pour autant pas arrêtées. Notre groupe de travail, composé d'administrateurs des différentes sections, a notamment dû se ré-interroger et se repositionner par rapport à la méthode à mettre en œuvre afin d'obtenir un résultat exploitable. Cette thématique de l'habitat, pas aussi simple qu'imaginée au premier abord, doit rester

« NE PAS VOIR, REGARDER À CÔTÉ, C'EST PLUS FACILE QUE DE VOULOIR S'INFORMER À TOUT PRIX. LES FAUTES PAR OMISSION, PAR PRÉCAUTION, SONT BIEN PLUS NOMBREUSES QUE LES GRANDS CRIMES. »

PAUL RICOEUR, PHILOSOPHE FRANÇAIS (1913-2005).





■ ■ ■

centrée sur les besoins et les attentes des personnes pour autant qu'on leur fournisse les moyens de les exprimer. Il nous restera alors à les interpréter pour mieux visualiser l'environnement d'habitat qu'ils souhaitent.

Nous continuerons également, avec le soutien de l'Unapei, la campagne « J'ai pas école », car malheureusement l'accès à la scolarité pour les enfants a très peu évolué en une année. Ce combat est au cœur de nos préoccupations et nous actionnons en permanence tous les leviers au niveau de nos instances locales (Éducation Nationale, ARS, MDPH, collectivités locales et élus). Un an après notre opération « Phoning » auprès des personnes en situation de handicap et des familles où vous avez exprimé le souhait de se rencontrer, nous allons donc à la rentrée de septembre pouvoir reprendre avec enthousiasme nos réunions avec les sections, les familles et les administrateurs de vos territoires. Nous avons été un peu seuls au bureau pendant cette période et souhaitons renouer au plus vite ces liens indispensables au bon fonctionnement de l'Adapei-Nouvelles Côtes d'Armor.

Les moments festifs et autres évènements, véritables ci-

ments du faire ensemble, se dessinent à nouveau, que ce soit l'opération brioches ou le 60^e anniversaire et, sur un plan plus événementiel, le colloque autisme.

Aujourd'hui, nous validons une étape importante dans notre développement avec la présentation de la plateforme de communication. Elle doit donner naissance à notre projet associatif qui aura comme fil conducteur la place de la personne à l'aulne d'un environnement qui se veut être plus inclusif.

Construire ensemble avec la volonté d'être en phase avec les évolutions sociales et sociétales

Il ne vous pas échappé, pour peu que l'on suive l'actualité médico-sociale et celle encore plus générale du handicap, au niveau des écrits ou des discours, la place qu'il conviendra de donner à la personne en situation de handicap. En réalité, à bien y réfléchir, rien que sa place en tant que citoyenne.

Pour bien prendre conscience de cette approche, il suffit de prendre connaissance du positionnement d'instances internationales (ONU, CIDPH...) et de celui de nos politiques publiques (SEPH, défenseuse

des droits...). D'une façon plus pratique, nous en avons la traduction quotidiennement au travers de la transformation de l'offre médico-sociale et de SERAFIN PH, et plus récemment aussi avec la mise en place de la 5^e branche dédiée à l'autonomie et portée par la CNSA. Nous y retrouvons constamment les notions de centralité et de transversalité de la personne dans la réponse qui sera apportée à ses besoins et ce de manière incontournable.

Nous allons devoir nous acculturer à ce qu'est l'autodétermination ou plutôt au pouvoir d'agir des personnes, expression qui me semble mieux sérier cette ambition. Il est de fait nécessaire d'avoir cet éveil collectif car sous certains aspects, cela peut être difficile à comprendre.

Au regard de ce constat et de sa nécessaire actualisation, vous avez compris qu'il est plus que judicieux de revoir notre projet associatif qui date, il faut le rappeler de 2014. Ce document propre à chaque association définit certes ses valeurs, mais aussi ses objectifs, ses priorités et ses axes majeurs. Cela ne peut être suffisant s'il n'est pas légitime et fédérateur.

Il nous revient donc de le construire ensemble, sans ta-



bou, sans préjugés, mais avec la volonté d'être en phase avec les évolutions sociales et sociétales. Nous en avons déjà le fil conducteur, la personne en situation de handicap, reste à le tisser avec d'autres fils pour lui donner toute sa force et sa consistance.

Pour cette construction, nous en serons les bâtisseurs car nous allons devoir être à la fois maître d'œuvre et maître d'ouvrage. Et là, comme dans toute construction, tous les corps de métiers sont nécessaires et ces artisans, ce sont vous les personnes en situation de handicap, les administrateurs, les parents, les professionnels. Il s'agit là aussi de le faire avec nos partenaires. La plateforme de communication qui vous est présentée à cette assemblée générale en pose, comme je l'ai déjà dit, les premières pierres, en ce sens qu'elle permet de formaliser l'identité de notre association. À un moment ou un

autre de son élaboration, vous y avez participé et je vous en remercie.

Il reviendra également, le moment venu en 2022, à votre assemblée d'adopter ce nouveau projet associatif.

Mais au-delà de ce « formalisme » certes nécessaire, ce sont bien vos réflexions, vos débats et vos choix qui vont l'architecturer et le construire. Je compte sur vous tous pour cet engagement fondamental et partagé.

Je sais aussi, pour m'interroger moi-même et en avoir partagé avec certains d'entre vous, que nous allons devoir faire un véritable travail d'introspection pour dépasser la vision actuelle que nous avons de nos accompagnements. Il est souhaitable que ces débats aient lieu, pour autant et je vous rassure il ne s'agit aucunement de remettre en cause les bases sur lesquelles sont fondés ceux-ci, mais plutôt de s'en servir pour progresser dans notre relation d'accompagnement à la personne en privilégiant ses capacités de choisir et de décider. Il s'agira ainsi de faire en sorte qu'elle puisse mieux s'approprier sa citoyenneté.

Pour chacune d'elles, au regard de sa singularité et de son environnement, une feuille de route est à établir. Nous allons, au cours des mois à venir, en définir plus précisément le concept et le partager mais aussi nous former à cette démarche, en nous appuyant sur des intervenants extérieurs.

Certes nous n'irons pas tous à la même vitesse, mais nous serons tous sur la même route. Il va de soi que l'âge des personnes accompagnées et leur niveau d'autonomie seront des déterminants. Alors, peu importe qu'il s'agisse de petits pas, l'essentiel sera d'en faire pour cheminer ensemble.

Soyez encore une fois rassu-



rés, cette démarche reposera sur des assises solides. Celles de nos établissements et services et il ne s'agira pas d'une remise en cause pure et simple de nos accompagnements, bien au contraire, mais plutôt de les voir sous l'angle d'une plus grande liberté de décision et de choix pour la personne accompagnée.

J'espère au travers de ces propos avoir suscité en vous des interrogations, peut-être des inquiétudes mais aussi et surtout de l'envie et de l'énergie. Le problème aujourd'hui qui se pose à nous n'est pas de savoir si nous devons aller dans cette direction, et vous l'avez compris, mais plutôt d'en définir l'itinéraire et de le baliser pour n'y perdre personne. Notre communication et nos échanges devront être à la hauteur de nos ambitions.

Si je n'ai pas abordé la situation de personnes sans solution et ce à quel moment que ce soit de leur parcours, c'est tout simplement parce que les attentes sont quasiment identiques aux années précédentes. Dès lors, il m'appartient aussi de dire et de souligner que cette transformation de l'offre, au cœur de laquelle se trouve la personne et ses possibilités de choisir et se déterminer, ne pourra se réaliser pleinement à périmètre constant. Aujourd'hui, alors que nous sommes déjà dans ce mouvement en bougeant et transformant nos prestations, se profilent déjà les limites d'un tel exercice. Nous espérons une réelle prise en compte des besoins particuliers des personnes, sans quoi leur pouvoir d'agir ne peut trouver prise une fois de plus. D'ores et déjà, nous devons être vigilants quant à l'évaluation des besoins qui sera mise en place, étape primordiale à toute avancée.

L'inclusion ne sera réellement possible que si la personne elle-même et son pouvoir d'agir rencontrent un environnement qui sait s'adapter.

Cet alignement est la clef de la réussite.

Récemment, quelqu'un définissait l'inclusion comme étant l'adaptation à la personne de son environnement. C'est bien ce qui va nous guider dans notre dynamique de réflexion.

Merci à toutes et à tous de votre attention, et je ne peux clore cette lecture du rapport d'orientation sans vous inciter bien naturellement à participer à la journée de l'autodétermination organisée par le club des présidents de Conseil à la Vie Sociale de l'Adapei-Nouvelles Côtes d'Armor, le mercredi 22 septembre 2021, au Palais des Congrès de Saint-Brieuc.

Christian VINCENT,

Président de l'Adapei-Nouvelles Côtes d'Armor



Rapport d'orientation 2021-2022

en version FALC (Facile A Lire et à Comprendre)



Depuis la dernière assemblée générale, le risque Covid est toujours présent, mais la vaccination est en cours.

Grâce à vous tous, le risque sanitaire est à présent mieux maîtrisé.

Je vous remercie tous bénéficiaires et professionnels de nos établissements et services, familles et proches, car vous avez courageusement participé ensemble à faire face au Covid et appliqué tous les gestes barrière.

Toutes vos implications solidaires contre le virus, ont renforcé notre force associative, militante et gestionnaire.

La proximité de l'aide, l'anticipation des besoins et le renforcement constant des idées fondatrices ont ainsi été réexprimés avec cette crise.

Désormais, nos projets peuvent avoir lieu à 100%. Cela va renforcer nos liens et soutenir les actions de l'Adapei-Nouvelles Côtes d'Armor telles que :

- L'expression des besoins d'accompagnement par les personnes vieillissantes,
- L'accès à l'école pour tous (avec l'Unapei)
- Le colloque sur l'autisme,
- La relance des opérations ralenties ou mises en veille par la crise sanitaire (rencontres des familles et des proches au sein des sections, moments festifs, 60^e anniversaire de l'association, opération Brioches...).

Aujourd'hui, la présentation de la plateforme de communication est une étape importante. L'année prochaine, ce sera celle du nouveau projet associatif où la place centrale des personnes sera renforcée.

Notre projet associatif doit évoluer avec la société pour répondre aux nouveaux besoins. Il développera le droit d'agir pour tous en tant que citoyen dans une société pleinement inclusive.

L'objectif est d'accompagner le droit à l'autodétermination des personnes dans une société adaptée à tous quelles que soient les différences.

Le projet définira le chemin à prendre pour arriver à cet objectif.

Nous avons donc d'ici la prochaine assemblée générale, un très beau projet associatif à construire tous ensemble.

Il sera fédérateur autour des personnes accompagnées et mènera à une plus grande liberté de décision et de choix pour chacune d'entre elles.

Vous faites tous avancer à chaque étape notre action associative et je vous en remercie.

Travailler sur un nouveau projet associatif va nécessiter beaucoup d'ouverture d'esprit pour dépasser nos habitudes ou nos peurs légitimes face à la nouveauté.

Cela va nous demander de s'appuyer sur la solide expérience de nos établissements et services dans l'accompagnement des personnes, et de croiser nos différents regards et réflexions avec l'aide d'experts extérieurs afin de parvenir sereinement à créer ensemble le meilleur itinéraire.

Journée de l'autodétermination : 22 septembre 2021 au Palais des Congrès de Saint-Brieuc.

Merci à toutes et à tous,

Christian VINCENT,

Président de l'Adapei-Nouvelles Côtes d'Armor



LEXIQUE

ACT
Appartements de Coordination Thérapeutique

AFEST
Action de Formation En Situation de Travail

ANESM
Agence Nationale de l'Évaluation et de la qualité des Établissements et Services sociaux et Médico-sociaux

AREP
Association Régionale d'Éducation Permanente

ARS
Agence Régionale de Santé

ATG
Autisme Trégor Goëlo

CDAPH
Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées

CEAA
Centre d'Expertise Autisme Adultes

CIDPH
Convention Internationale des Droits des Personnes Handicapées

CNH
Commission Nationale du Handicap

CNPTP
Commission Nationale Paritaire Technique de Prévoyance

CNSA
Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie

CPOM
Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

CRA
Centre de Ressources Autisme

CSSCT
Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail

CVS
Conseil à la Vie Sociale

EATT
Entreprise Adaptée de Travail Temporaire

EHPAD
Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

ESS
Économie Sociale et Solidaire

FALC
Facile à Lire et à Comprendre

FAM
Foyer d'Accueil Médicalisé

GEM
Groupe d'Entraide Mutuelle

GPEC
Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences

HHC
Habitat Handi Citoyen

HAD
Hospitalisation Au Domicile

HAS
Haute Autorité de Santé

MDPH
Maison Départementale des Personnes Handicapées

OETH
Obligation d'Emploi de Travailleurs Handicapés

OMS
Organisation Mondiale de la Santé

PAP
Plan d'Actions Prioritaires

PASINTEX
Plan d'Actions Stratégiques Internes-Externes

PCH
Prestation de Compensation du Handicap

PCPE
Pôles de Compétences et de Prestations Externalisées

PMO
Prestations en Milieu Ouvert

PPA
Projet Personnalisé d'Accompagnement

PTCE
Pôle Territorial de Coopération Économique

QHSE
Qualité Hygiène Sécurité Environnement

RAPT
Réponse Accompagnée Pour Tous

RGPD
Règlement Général de la Protection des Données

RPS
Risques Psychosociaux

RSE
Responsabilité Sociétale des Entreprises

SAMSAH
Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

SATRA
Service d'Accueil et de Travail Adapté

SAVS
Service d'Aide à la Vie Sociale

SERAFIN PH
Services et établissements, réforme pour une adéquation des financements aux parcours des personnes handicapées

SIPFP
Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle

SQVT
Santé et Qualité de Vie au Travail

TED
Troubles Envahissants du Développement

TSA
Troubles du Spectre Autistique

UEMA
Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme

ULIS
Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire

Rapport financier 2020

1 - Une activité et des comptes fortement bousculés par la pandémie de Covid-19

Si à l'échelle individuelle, collective et organisationnelle, LE fait marquant de l'année 2020 est bien évidemment la pandémie de Covid-19, il en va de même lorsqu'il s'agit d'analyser les équilibres économiques de l'association pour cette année.

Dès le début de la pandémie, des engagements ont été pris au niveau national pour garantir nos dotations globales contractuelles quel que soit le niveau d'activité effectif des établissements et services. Ces dotations contractuelles ont été complétées par nos financeurs (Agence régionale de santé et Conseil départemental des Côtes d'Armor) en cours d'année par des Crédits Non Renouvelables (CNR) afin de couvrir la prime Covid versée aux salariés et certains achats et dépenses de personnel exceptionnels occasionnés par la pandémie. Dans le même temps, la fermeture, la moindre fréquentation de certains établissements ou les restrictions en matière d'activités extérieures / collectives ont

occasionné des baisses très significatives de charges sur certains postes de dépenses.

Du côté de l'activité de production, la crise sanitaire a impacté le niveau de chiffre d'affaires de manière significative (-2,5M€). Les entreprises adaptées ont bénéficié du chômage partiel lors de l'arrêt de certaines activités. Nous avons également perçu à titre exceptionnel plus de 800 K€ d'aides aux postes ESAT Covid-19. Ces aides nous permettent de maintenir les niveaux de résultat antérieurs.

C'est en ayant à l'esprit la conjonction de ces deux phénomènes (maintien des ressources courantes, couvertures d'une part significatives des charges exceptionnelles Covid et baisse significative de certaines charges courantes) qu'il convient d'aborder l'analyse de nos comptes 2020 et leur comparaison avec les exercices précédents.

2 - Les résultats de fonctionnement

Résultats comptables	2018	2019	2020
Accompagnement social	-848 300	-1 332 734	406 144
Production ESAT-EA-Insertion	132 902	574 705	609 211
AN Formation	-71 234	3 908	Fin d'activité
Vie associative	69 850	83 915	-1091
Ensemble	-716 783	-670 206	1 014 264

Le résultat comptable consolidé de l'exercice 2020 est excédentaire à hauteur de 1 014 264 €.

Ce résultat comptable excédentaire est très fortement dépendant du contexte exceptionnel de l'année 2020 rappelée en point 1.

En effet, nous enregistrons par exemple pour les activités d'accompagnement social, une baisse de près de 900 K€ de charges courantes occasionnée par la pandémie du fait de la suspension, la réduction ou la limitation de l'activité normale de nos établissements et services. Avec la limitation des déplacements, la fermeture des IME, le retour à domicile de certains résidents pour une période plus ou moins longue, nous enregistrons une forte baisse des charges liées

aux déplacements, séjours hors établissement, prestations culturelles et sportives, honoraires paramédical, alimentation hors et en établissement. Ces baisses ne chargent pas pérennes mais directement liées au contexte sanitaire.

Par ailleurs, après neutralisation de la prime Covid, il ressort une masse salariale 2020 en diminution par rapport en 2019, ce qui ne correspond pas non plus à une tendance structurelle mais qui s'explique par un nombre significatif de jours d'absence lié à la pandémie avec prise en charge chômage partiel et une diminution du taux d'absentéisme et des remplacements CDD (du fait de la fermeture des IME ou d'une activité réduite dans d'autres établissements).

3 - Les éléments bilanciaux et ratios

Résultats comptables	2019	2020
Fonds associatifs sans droit de reprise	5 515 K€	2 468 K€
Réserves	12 375 K€	13 229 K€
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	5 387 K€	6 472 K€
Résultat de l'exercice	- 670 K€	+ 1 014 K€
Subventions d'investissement	5 372 K€	5 445 K€
Total Capitaux propres	30 945 K€	31 836 K€
Capitaux propres, provisions et fonds dédiés	34 830 K€	35 211 K€

L'Adapei-Nouvelles Côtes d'Armor continue de consolider ses capitaux propres.

L'exercice 2020 marque l'entrée en vigueur du nouveau plan comptable applicable aux ESSMS privés. Parmi les principaux impacts de la mise en œuvre de ce

nouveau plan, figure le retraitement des subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables comptabilisées au 31 décembre 2019 en compte 1026 vers des comptes de subventions amortissables et in fine de report à nouveau pour une grande part.

Ratios	2018	2019	2020
Taux d'endettement Brut (Endettement financier / capitaux propres)	75 %	70 %	64 %
Taux d'endettement net (Endettement financier-Disponibilités-VMP/capitaux propres)	34 %	34 %	23 %
Indépendance Financière (emprunts/(capitaux propres + emprunts)) Cible <50%	43 %	41 %	39%

4 - Synthèse et mises en perspectives

L'année 2020 se solde par un résultat excédentaire de plus d'1 million d'euros, permettant un renforcement des capitaux propres de l'Adapei-Nouvelles Côtes d'Armor.

Cet excédent concerne tous les segments d'activités y compris l'accompagnement social qui est structurellement déficitaire depuis plusieurs années. Nous avons pu mettre en évidence le caractère exceptionnel et direc-

tement dépendant de la crise sanitaire de ce résultat. L'activité de production a su relativement bien résister à la crise sanitaire et permet cette année de dégager un excédent du même ordre que l'année précédente. Les premiers mois de l'année 2021 montrent une bonne résistance économique de nos clients et la perspective d'un quasi-retour à la normale pour la plupart de nos activités (sauf restauration, boutique).





Toutes les infos en un clic



adapei-nouvelles.fr 



PLATEFORME DE COORDINATION DÉPARTEMENTALE



HABITAT HANDI CITOYEN



RÉSEAU DE PARTENAIRES



FORMATION EMPLOIS



SOLIDARITÉ FAMILLES



INSERTION ACCOMPAGNEMENT SOCIAL



SERVICES AUX PARTICULIERS ET AUX ENTREPRISES



Rejoignez-nous



Ensemble créons l'autonomie

L'Adapei-Nouvelles Côtes d'Armor est une association de parents et d'amis, une organisation au service des personnes en situation de handicap ou fragilisées